

Allocution d'ouverture de M. Christian GILLET
Séance du Conseil départemental du 17 octobre 2017
« *Présentation du rapport d'activités de l'Etat 2016* »

Monsieur le Préfet,
Mesdames et messieurs les membres du corps préfectoral,
Mesdames et Messieurs les directeurs et chefs de service de l'Etat,

Permettez-moi de vous souhaiter, en notre nom à tous, la bienvenue au sein de cette assemblée départementale.

Nous sommes heureux, Monsieur le Préfet, de vous accueillir pour votre premier exercice de présentation du bilan des actions des services de l'Etat en Maine-et-Loire.

Cet exercice est sans doute un peu particulier dans la mesure où il s'agit de porter le bilan de votre prédécesseur, mais la continuité de l'Etat étant ce qu'elle est, cela va néanmoins nous permettre d'apprécier l'action, dans toutes ses dimensions, de l'Etat dans le département ; mais aussi de voir plus globalement les enjeux, la dynamique voire les fragilités du Maine-et-Loire.

Cette présentation quelque peu solennelle est certes prévue par le Code général des Collectivités territoriales. Elle fait surtout partie de ces traditions auxquelles nous sommes particulièrement attachés. C'est une occasion de nouer un rapport direct, franc et toujours courtois entre les élus des territoires et le représentant de l'Etat. Et chacun sait l'importance du dialogue dans notre République.

A travers votre présence, je veux remercier l'ensemble de vos services pour la qualité des relations que nous entretenons au quotidien. Ces relations de confiance sont primordiales pour faire avancer l'Anjou.

*

Monsieur le Préfet, vous arrivez dans un département riche et fier : de son histoire, de son patrimoine culturel comme naturel, de ses territoires et de ses hommes.

L'Anjou a toujours été une terre fertile, pas seulement d'un point de vue végétal ou agricole ; une terre entreprenante ; une terre de coopération ; une terre de solidarités ; une terre de création intellectuelle et artistique ; une terre propice à l'épanouissement de ses habitants et de leurs idées. Une terre où il fait bon vivre.

Ces traits caractéristiques qui fondent aujourd'hui notre identité, nous les avons reçus en héritage (la preuve ici même au cœur de cette magnifique Abbaye St Aubin), mais nous avons su aussi les faire fructifier.

Dans cette trajectoire dynamique, la collectivité départementale a toujours joué un rôle important, à la fois moteur, structurant et fédérateur. L'assemblée qui vous accueille ce matin s'inscrit pleinement dans cette lignée.

Malgré un contexte tout à fait inédit, lié aux changements institutionnels et aux coupes budgétaires intervenus depuis 2014, nous avançons.

Avec le même esprit de responsabilité et d'innovation qui caractérise notre terre, nous nous efforçons de répondre aux besoins actuels ou émergents de nos habitants et de nos territoires. Car nous avons la conviction que le Département est utile, qu'il est une idée neuve dans cette France périphérique ; N'en déplaise aux chantres de la mondialisation heureuse et du métropolisation.

Déploiement du très haut débit, aménagements routiers, modernisation des collèges, ingénierie territoriale ou mécénat de compétence, accès des services au public, sont autant d'exemples d'actions concrètes et résolues que nous menons au quotidien. Parfois, Monsieur le Préfet, avec le concours de l'Etat ou d'autres collectivités mais malheureusement de plus en plus souvent sans ou avec si peu. On a parfois le sentiment paradoxal d'une recentralisation rampante et dans le même temps d'une décentralisation inachevée, avec un état de plus en plus en retrait, y compris sur ses compétences régaliennes.

Baisse des dotations de l'Etat, financement des Allocations Individuelles de Solidarité, gestion des mineurs étrangers, réduction des contrats aidés, sécurisation des collèges sont ainsi quelques-unes des difficultés auquel notre Département doit faire face.

J'ai conscience que certaines de ces problématiques dépassent largement le seul cadre départemental, mais il est important que vous puissiez les partager avec nous (et certains de mes collègues y reviendront dans un instant) comme nous partagerons avec vous les défis qui ont été ou sont encore les vôtres en Maine-et-Loire.

Monsieur le Préfet, sans plus attendre, je vous cède très volontiers à présent la parole.

* * *